

À l'attention de la direction de l'information  
Communiqué de presse pour diffusion immédiate

## **Rapport sur les droits humains au Canada : Des groupes réclament des actions immédiates**

Montréal, le 6 février 2009. Le Canada a été fortement interpellé par plusieurs pays ayant participé à son examen devant un groupe de travail du *Conseil des droits de l'homme*. Le rapport issu de cet examen sur l'état des droits humains au Canada a été adopté hier à Genève. Nous, les groupes de défense des droits signataires de ce communiqué, exigeons que le Canada et le Québec donnent suite aux recommandations et adoptent les mesures nécessaires à leur mise en œuvre.

Le Canada est pointé du doigt notamment à propos de la reconnaissance des droits des autochtones et de leurs conditions de vie, de la violence dont sont victimes les femmes, en particulier les femmes autochtones, des pratiques de profilage racial et de discrimination liées aux mesures antiterroristes et de son refus de reconnaître aux droits économiques, sociaux et culturels la même valeur qu'aux droits civils et politiques. Le Canada a également été blâmé pour ne pas avoir donné suite aux recommandations précédentes formulées par d'autres organes de l'ONU.

Nous exigeons avant tout que le Canada endosse la Déclaration sur les droits des peuples autochtones. Rappelons que le Canada a été l'un des quatre pays à voter contre l'adoption de cette Déclaration. Nous demandons également au gouvernement du Québec d'appuyer cette Déclaration afin de faire pression pour son adoption au niveau fédéral.

Tel que recommandé dans le rapport, le Canada doit garantir aux autochtones la pleine jouissance de leurs droits collectifs et individuels. Cela exige des mesures actives en matière de logement, d'emploi, d'éducation, de santé. Il doit également prendre des mesures spécifiques, en accord avec les organisations de femmes autochtones, pour mettre fin à la violence dont elles sont victimes. Il doit aussi soutenir les communautés dans leur recherche de solutions pour s'assurer du respect des droits des enfants autochtones.

Au chapitre des droits des personnes migrantes et de minorités ethniques, nous exigeons que le Canada intensifie ses efforts pour combattre le racisme, la discrimination et les stéréotypes associés au terrorisme, notamment contre les populations musulmanes et d'origine arabe. Il doit prendre des mesures contre le profilage racial et s'assurer que les politiques sécuritaires ne contreviennent pas aux droits humains comme le font actuellement les certificats de sécurité. Il doit également mettre un terme au renvoi de personnes vers des pays qui pratiquent la torture.

De plus, le Canada et le Québec doivent accorder aux droits économiques, sociaux et culturels la même importance que celle accordée aux droits civils et politiques. Le rapport recommande ainsi que ceux-ci soient justiciables, c'est-à-dire qu'ils puissent faire l'objet de plaintes devant les tribunaux, ce qui permettrait de donner du mordant aux mesures visant à lutter contre la pauvreté.

Le Canada a été un acteur de premier plan dans la création de l'Examen périodique universel auquel il était soumis cette semaine. Il doit maintenant faire la démonstration qu'il passe de la parole aux gestes et qu'il s'assure que les recommandations du rapport ne resteront pas lettre morte. L'une d'entre elles est justement qu'il établisse un processus clair qui oblige les

gouvernements fédéral et provinciaux à rendre compte, devant la population, des démarches qu'ils prennent pour respecter les droits humains.

Signataires et information :

- Ligue des droits et libertés (Thomas Chiasson-Le Bel, 514-715-7727)
- Amnistie Internationale Canada francophone (Anne Sainte-Marie, 514-766-9766 pt 230 ou 514-268-4983)
- Centre justice et foi – CJF – (Élisabeth Garant, 514-387-2541 pt 247)
- Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec – FIQ – (Sandra -Gagné, communications, 514-796-5093)
- Fédération des femmes du Québec – FFQ – (Michèle Asselin, 514-232-4847)
- Front commun des personnes assistées sociales du Québec – FCPASQ – (Amélie Châteauneuf, 514-577-3279)
- Front d'action populaire en réaménagement urbain – FRAPRU – (François Saillant, 514-919-2843)
- Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec – MÉPACQ – (Marie-Ève Rancourt, 514-843-3236)
- Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes – TCRI–(Stéphan Reichhold, 514-272-6060 pt 1)